



Comité francophone

COLLOQUE

« *Les métiers du patrimoine : un savoir-faire en voie de disparition?* »

Le samedi 24 avril 2004

École des métiers de la construction de Montréal
5205 rue Parthenais (*Métro Laurier, autobus 47 ou 27*)

En collaboration avec

Le Conseil des monuments et sites du Québec

Le Conseil des métiers d'art du Québec

L'École des métiers de la construction de Montréal

Technipierre-Héritage L'Université de Montréal

La Chaire UNESCO en patrimoine culturel de l'Université Laval

L'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Et avec le soutien financier et logistique

Du Ministère des Relations internationales du Québec

De l'Entente sur le développement culturel de Montréal

De l'École des métiers de la construction de Montréal

Métiers traditionnels : un savoir faire en voie de disparition?

Tel est le thème central du prochain colloque du Comité francophone d'ICOMOS Canada qui se tiendra à l'École des métiers de la construction de Montréal, 5205 Parthenais, le samedi 24 avril prochain. Ce colloque d'une journée est rendu possible grâce aux contributions du Ministère des Relations internationales, de la Ville de Montréal et du Ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de *l'Entente sur le développement culturel de Montréal* et à la précieuse collaboration du Conseil des monuments et sites du Québec, de l'École des métiers de la construction de Montréal, du Conseil des métiers d'art du Québec, de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de Technipierre-Héritage et de l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec.

L'industrialisation a fait disparaître au fil des ans les métiers traditionnels des grands chantiers de construction. Petit à petit, les artisans, maîtres charpentiers et ébénistes, forgerons et plâtriers, maçons et verriers, ont rangé leurs outils pour gagner les usines ou se sont réfugiés dans la restauration de maisons anciennes et de vieux mobiliers. Les plus âgés ont pris leur retraite ou sont disparus avant même d'avoir pu transmettre leur savoir aux plus jeunes qui s'étaient déjà tournés vers les nouveaux métiers et les nouvelles technologies. Malgré l'adoption récente par le Gouvernement du Québec d'une loi facilitant l'intégration des artisans des métiers traditionnels sur les grands chantiers de construction, il ne leur est pas facile de faire leur niche dans un environnement de travail qui n'est pas conçu pour les accueillir.

Il est par ailleurs troublant de constater qu'au fur et à mesure que la notion de patrimoine s'élargit pour englober aujourd'hui non plus seulement les monuments classés mais aussi les architectures parfois modestes mais non moins intéressantes que sont les maisons de nos campagnes et de nos villes, ces gens de métier savants et expérimentés qu'il nous faudrait pour les entretenir et les sauvegarder nous font de plus en plus défaut. Ce ne sont pas seulement les artisans qui disparaissent mais aussi le savoir et la sagesse qu'ils avaient acquis au fil des générations qui nous échappent. Force nous est de constater qu'il devient de plus en plus difficile de trouver près de chez soi des entrepreneurs et des ouvriers qualifiés et compétents pour prendre charge de la restauration de nos maisons anciennes, même pour des travaux de réparation mineurs. Qui d'entre nous oserait les laisser agir sans surveillance?

C'est donc pour explorer la question de la menace de *disparition* des métiers traditionnels du patrimoine, pour tenter de dégager des réponses à cette question et peut-être même ouvrir des pistes de solutions que nous vous invitons à participer au colloque du samedi 24 avril au cours duquel nous prendrons notamment connaissance de ce qui se fait en Europe à cet égard.

Vous pouvez vous inscrire par téléphone au numéro (418) 656-2131, poste 2134, ou, de préférence, par courriel à l'adresse comitefrancophone@canada.icomos.org. Le coût de l'inscription avant le 15 avril est de 25,00 \$ (35,00 \$ après le 15.04) en admission générale et de 15,00 \$ pour les étudiant(e)s (20,00 \$ après le 15.04). À noter que le paiement de l'inscription se fera sur place, le jour du colloque.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer ou de vous revoir le 24 avril prochain.

Michel Bonnette, président
Comité francophone, ICOMOS Canada

PROGRAMME

- 08h45 : Inscription
- 09h30 : Mot de bienvenue

AM : Quels sont les facteurs qui influencent aujourd'hui la pratique des métiers traditionnels?

- 09h45 : **Les ressources humaines et la préservation des bâtiments patrimoniaux au Canada**
Mme Carolyn Quinn, directrice des communications, Fondation Héritage Canada
- 10h15 : **Perspective internationale : la situation en France et ailleurs**
M. Gilles Nourissier, directeur de l'École d'Avignon, France
- 10h45 : Pause
- 11h00 : **Le point de vue des formateurs d'ici :**
 - **L'École des métiers de la construction de Montréal**
M. Alain Prud'homme, directeur général
 - **La formation professionnelle en alternance pour les métiers du patrimoine**
M. Alain Prince, formateur, Technipierre-Héritage
 - **Les savoir-faire en périls peuvent-ils survivre?**
M. Yvan Gauthier, directeur général, Conseil des métiers d'art du Québec
- 12h00 : **Le point de vue des clients :**
 - **Les métiers du patrimoine : leur apport à la restauration de bâtiments anciens**
Mme Anita Caron, présidente, Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec
 - **Ville de Montréal**
M. Guy Lafontaine, architecte, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
- 12h30 : Dîner sur place
 - Remise de la **Médaille de la Chaire UNESCO en patrimoine culturel**
 - Dépôt d'une Résolution concernant la reconnaissance des « **Maîtres d'art** »
- 13h30 : **Visite de l'École des métiers de la construction de Montréal**

PM : Comment intégrer les métiers traditionnels dans la vie contemporaine?

- 14h00 : **Une formation adéquate : quelques exemples d'écoles de métiers**
M. Gilles Nourissier, École d'Avignon
- 14h20 : **La sauvegarde des métiers traditionnels : un enjeu collectif**
M. François Varin, directeur général, Fondation Rues principales
- 14h40 : **Nouvel outil cognitif pour intervenir sur le patrimoine architectural : le manuel de réhabilitation**
M. Pierre Larochelle, Conseil des monuments et sites du Québec
- 15h00 : **Une expérience heureuse : le cas de la Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes**
M. Alain Dejeans, Technipierre-Héritage
- 15h20 : Pause

- 15h45 : **TABLE RONDE :**
Y a-t-il une place pour les métiers traditionnels dans l'architecture contemporaine?
Animateur :
 M. Gérald McNichols-Tétreault, urbaniste
Panélistes :
 - *M. Philippe Lupien, architecte, Schème Consultants*
 - *M. Louis Brillant, L'Étude Louis Brillant, architecte*
 - *Mme Josette Michaud, Beaupré Michaud architectes*
 - *M. Gavin Affleck, Affleck Delariva, architectes*
- 16h45 : Conclusion
- 17h00 : Mot de la fin

Pour s'inscrire :

comitefrancophone@canada.icomos.org (indiquez votre nom, fonction, organisation)

ou (418) 656-2131, poste 2134 ou (514) 872-4768

Avant le 15 avril : admission générale : 25 \$; étudiant(e)s : 15 \$ (paiement sur place)

Après le 15 avril : admission générale : 35 \$; étudiant(e)s : 20 \$ (paiement sur place)

Notes concernant les conférences

- Carolyn Quinn, directrice des communications, Fondation Héritage Canada

Les ressources humaines et la préservation des bâtiments patrimoniaux au Canada

La Fondation Héritage Canada a conduit récemment un étude concernant les ressources humaines pour la préservation des bâtiments patrimoniaux au Canada. Le rapport de cette recherche indique que, depuis 30 ans, un effectif de professionnels et d'ouvriers spécialisés en la matière est apparu au Canada. Même après tant d'années de réalisations pourtant, ces travailleurs ne sont pas reconnus ou compris adéquatement.

Cette situation doit être rectifiée, notamment en raison de la demande potentielle pour leurs services dans les années à venir et de la menace à laquelle notre patrimoine bâti sera exposée si nous ne la comblons pas. En retenant l'hypothèse conservatrice selon laquelle 10% des édifices construits avant 1941 possèdent une valeur patrimoniale, il existerait au Canada environ 128 000 bâtiments résidentiels revêtant une valeur patrimoniale qui auront besoin de travaux d'entretien, de réparation et de restauration. Les matériaux et les caractéristiques de ces anciens édifices sont foncièrement différents de ceux des constructions plus récentes.

Tout indique qu'il y a pénurie de personnel doté de compétences patrimoniales, aussi bien parmi les ouvriers que parmi les professionnels. Selon plusieurs études, les travaux de réparation, de rénovation et de restauration deviennent de plus en plus importants. Il importe d'analyser la situation des entrepreneurs, des travailleurs et de la formation dans ce domaine, car celui-ci se distingue notamment aux plans des conditions de travail et des compétences requises.

- Gilles Nourissier, directeur, École d'Avignon, France

Perspective internationale : la situation en France et ailleurs en Europe

Il y a des compétences techniques, rares peut-être mais pas disparues. Ce qui fait défaut c'est plutôt la dimension culturelle dans les apprentissages et le transfert d'une vision contemporaine du patrimoine à tous les acteurs, y compris l'exécution.

Comment, ensemble - décideurs, concepteurs, exécution - porter un regard commun sur des objets, bien souvent modestes, que le phénomène social a porté au rang de patrimoine culturel ? Comment passer une commande explicite aux hommes de métiers pour qu'ils interviennent en entretien, restauration ou remplacement, selon une vision qui aura été préalablement arrêtée ? Car il y a bien deux grandes approches concurrentes en matière d'intervention sur le bâti ancien :

- celle, techniciste ou sanitaire, qui croit que le traitement des pathologies unes à unes est suffisant à rétablir l'édifice dans son état de marche, à le recycler ;
- celle, culturelle ou globalisante, qui considère l'œuvre comme un tout complexe, avec ses dégradations mais aussi son sens, avec ses trois dimensions indivisibles : sa forme, son histoire et sa substance.

Si on se limite à considérer le patrimoine dans une dialectique dégradation/réparation, il faut former l'homme de métier comme un mécanicien et lui transférer la responsabilité de juger lui-même quoi, quand conserver ou remplacer. Si on attribue à la substance historique une dimension déterminante, on réfléchit la formation de l'homme de métier autant comme la mise en valeur de l'ouvrage que comme la conception de cet ouvrage.

Culture + technique = sens. Voilà une équation qui n'est pas encore au centre ; l'intervention sur le patrimoine est un débat et les filières destinées à construire des compétences ne peuvent être tenues à l'écart de ce débat. Aujourd'hui, il est ouvert aux cols blancs mais on ne considère pas que les cols bleus y ont leur place, alors qu'au final, sur l'échafaudage, c'est bien entre leurs mains qu'est l'objet!

- **Alain Prince**, formateur, Technipierre-Héritage

La formation professionnelle en alternance pour les métiers du patrimoine

Certains métiers enseignés dans des centres de formation professionnelle permettent aux apprentis de se former à la fois à l'école et dans les entreprises qui les accueillent durant leurs stages, mais qu'en est-il pour les métiers régis par le décret de la construction ? Même si certaines dérogations permettent l'accès des artisans aux chantiers de restauration, qu'arrive-t-il lorsqu'un menuisier possédant ses cartes de compétence et son DEP travaille sur un projet en restauration et conservation du patrimoine sans posséder d'expérience dans ce domaine.

- **Yvan Gauthier**, directeur général, Conseil de métiers d'art du Québec

Les savoir-faire en péril : peuvent-ils survivre?

Plusieurs des savoir-faire artisanaux sont disparus ou sont gravement en péril. Les modes de production modernes et la consommation de masse ont rendu désuète la fonctionnalité de ces savoir-faire : les sociétés du 20^e siècle ont privilégié l'éphémère, l'instantanéité et les méga-tout comme étant les normes -légal- de fonctionnement, marginalisant ainsi d'autres façons de produire et d'être. Nous commençons cependant à mesurer les coûts de ce choix de société: ce projet de société, qu'on dit plus accessible et plus économique, traîne une dette énorme : celle des coûts sociaux, des coûts écologiques (les nouveaux matériaux sont souvent non-recyclables et surtout moins durables) et une perte de la diversité pourtant vitale dans toute société.

Le défi (et la survie) des artisans est celui même de la survie des savoir-faire non pas uniquement comme une pratique folklorique mais comme une pratique contemporaine essentielle au maintien de la diversité de nos sociétés. Architectes, entrepreneurs, donneurs d'ouvrage et législateurs sont donc interpellés directement par ces choix.

La codification des savoir-faire est aussi un enjeu fondamental afin d'en préserver l'authenticité.

- **Anita Caron**, présidente, Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Les métiers du patrimoine : leur apport à la restauration de bâtiments anciens

Dans le mémoire présenté, le 20 mars 2000, au groupe-conseil chargé de proposer un projet de Politique québécoise du patrimoine culturel, l'APMAQ faisait part de ses attentes concernant le besoin ressenti par un grand nombre de propriétaires de maisons anciennes de pouvoir compter sur une main d'œuvre qualifiée pour la restauration et l'entretien de bâtiments dont ils veulent assurer la sauvegarde.

Le mémoire déplorait, entre autres, que les travailleurs des métiers du patrimoine soient toujours assujettis à la Loi de l'industrie de la construction qui ne leur permet pas d'exercer, de façon légale, des travaux d'entretien ou de restauration sur des bâtiments requérant une main d'œuvre spécialisée à cet effet. Il regrettait également la quasi-inexistence de lieux et de programmes officiellement reconnus pour la formation de personnes désireuses de se qualifier pour des interventions de ce type. Il réclamait enfin « que les métiers traditionnels du bâtiment fassent l'objet, dans les meilleurs délais, d'une définition

précise qui permette aux personnes qui les pratiquent d'intervenir légalement dans des travaux de restauration et d'entretien de bâtiments anciens (recommandation 15); que des lieux et des modes de formation et de perfectionnement soient instaurés pour assurer la préparation d'une relève qualifiée dans la restauration et l'entretien de bâtiments anciens (recommandation 16); que l'on fasse place à la dimension patrimoniale dans la formation des architectes, des urbanistes, des professionnels, des ouvriers spécialisés et de toute personne dont l'expertise est requise pour l'entretien et la restauration de bâtiments anciens » (recommandation 17).

Quatre années plus tard, dans les différentes régions du Québec, l'on doit malheureusement constater que les propriétaires de maisons anciennes sont toujours à la recherche de personnel compétent, qu'il existe peu de programmes visant la formation et le perfectionnement de personnes qualifiées à cet effet et que les mesures requises à leur accréditation sont toujours à peu près inexistantes. D'où la nécessité d'une intervention vigoureuse de tous les groupes concernés pouvant assurer la pérennité de métiers encore très lourdement menacés.

- **Gilles Nourissier**, directeur, École d'Avignon, France

Une formation adéquate : exemples d'écoles de métiers en Europe

Nous avons réfléchi ces dernières années, avec les organisations professionnelles, aux profils de compétence qu'il faut être en mesure de proposer pour pouvoir honorer une commande de qualité sur le patrimoine. Notre conclusion est qu'il faut chercher à construire la compétence dans la dynamique de l'entreprise, naturellement adaptable, en greffant, sur un métier moderne de la construction, la spécialité patrimoine. Nos systèmes de financement de la formation continue permettent de conquérir cette nouvelle compétence dans le cadre de l'emploi avec des outils du type contrat de qualification. Autrement dit, nous pensons que c'est un plus à ajouter auprès d'un bénéficiaire actif, et non pas un métier à part qu'il faudrait enseigner dans un cadre culturel plus ou moins prestigieux ou supérieur. Le bâtiment est une industrie de main d'œuvre, le bâti ancien patrimonial n'y échappe pas, et c'est donc bien dans ce cadre ouvrier qu'il faut construire les savoir-faire nécessaires à son entretien ou à sa restauration. L'adaptabilité de la formation continue répond bien à ces besoins en permanente évolution ; elle prend le relais des filières de formation initiale : écoles techniques, apprentissage, compagnonnage. L'Europe bénéficie au moins de ses ancrages et traditions.

Plus récemment, une initiative a été prise par l'École d'Avignon pour assurer en réseau la formation pratique des « architectes du patrimoine » dans 8 écoles de l'Euro-Méditerranée (en France, Belgique, Tunisie, Syrie, Liban, Bulgarie).

- **François Varin**, Fondation Rues principales

La sauvegarde des métiers traditionnels : un enjeu collectif

Afin d'assurer la survie et le développement des métiers traditionnels, il faut en stimuler la demande. Qui dit "demande" signifie que les métiers traditionnels doivent être valorisés auprès des donneurs d'ouvrage de même qu'auprès des propriétaires, promoteurs et entrepreneurs. Il est donc avant tout question de faire connaître et apprécier ces métiers, de démontrer comment le recours à ces métiers permet un renforcement de l'identité de nos collectivités, et une mise en valeur avantageuse de nos milieux bâtis.

Les expériences de terrain que mène la Fondation Rues principales ont fait la preuve qu'il est possible de concevoir et de mettre en oeuvre une démarche qui entraîne la valorisation de nos milieux par une mise en relief de l'histoire et de l'architecture propres à une collectivité. L'approche Rues principales

sensibilise les citoyens aux caractéristiques distinctives de leur environnement bâti, suscite la fierté locale et accroît la demande pour des interventions mieux ciblées, plus appropriées et plus sensibles qui, conséquemment, font appel à un retour des savoir-faire traditionnels.

- **Pierre Larochelle**, Conseil des monuments et sites du Québec

Un nouvel outil cognitif pour intervenir sur le patrimoine architectural : le manuel de réhabilitation

Cette communication porte sur la nature, le contenu et l'usage d'un nouvel outil cognitif pour le contrôle des interventions sur le cadre bâti ancien. Les manuels de réhabilitation fournissent à l'ensemble des intervenants : propriétaires, constructeurs et architectes, les connaissances techniques appropriées pour l'entretien, la conservation ou la restauration des bâtiments édifiés avec des méthodes de construction pré-modernes. Les manuels illustrent l'ensemble des procédés et des détails de construction qui ont servi à l'édification du bâti existant dans les centres historiques. De plus, ils offrent des informations sur la résistance des divers types de structures héritées, ainsi que sur les modes d'interventions appropriés pour les adapter aux normes actuelles sans défigurer ni mettre en péril la conservation future des bâtiments anciens.

- **Alain Dejeans**, Technipierre-Héritage

***Une expérience heureuse : le cas de la Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes
La réalisation d'un projet de conservation et de restauration d'un édifice patrimonial
impliquant des hommes et des femmes de métier***

« C'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon » et lorsqu'il s'agit de vieux murs il faut connaître les bonnes techniques et les appliquer en respect des règles de l'art. Aujourd'hui lorsqu'on parle d'un chantier de restauration l'évaluation sur l'ampleur de l'ouvrage comprenant les délais d'exécution, le budget et la compétence de ceux qui vont intervenir sur le projet prend des proportions trop souvent démesurées. De quelle façon peut-on arriver aujourd'hui à réaliser la restauration et la conservation d'un édifice en valorisant les métiers du patrimoine et en respectant toutes les exigences reliées à la gestion de tels ouvrages ?
